



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Cherbourg  
Bureau des actions interministérielles  
et des relations avec les usagers**

Affaire suivie par :  
Maud BAZIARD  
02 33 87 81 73  
maud.baziard@manche.gouv.fr  
Réf. 2025-054

Cherbourg-en-Cotentin, le **10 MARS 2025**

**Comité consultatif de la  
réserve naturelle nationale de la mare de Vauville**

Compte rendu de la réunion du 18 décembre 2024  
(rédaction ML TRAVERT, M MICHENOT, M BAZIARD)

Le mercredi 18 janvier 2024, à 14 heures 30, sous la présidence de M. Jean RAMPON, Sous-préfet de Cherbourg, s'est réuni le comité consultatif de la réserve naturelle de la mare de Vauville, à la mairie de la commune déléguée de Vauville – La Hague.

**Étaient présents :**

Mme Marie-Léa TRAVERT,	Conservatrice de la réserve naturelle de la mare de Vauville,
Mme Marie LAPPREND,	Adjointe au Maire de La Hague,
Mme Nathalie MADEC,	Conseillère départementale,
Mme Sandrine VASSEUR,	Conservatoire du Littoral,
Mme Romane CARPON,	Syndicat Mixte Littoral Normand (SMLN),
Mme Florence MAGLIOCCA,	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL),
Mme Marion MICHENOT,	DREAL,
M. Laurent VATTIER,	Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM50),
M. Martial BOISSET,	Office français de la biodiversité (OFB),
M. Jean-Pierre CLAVE,	GONm (Groupe ornithologique normand)
M. Said EL MANKOUCH,	Directeur du Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (SyMEL),
M. Sébastien HOUILLIER,	Garde du littoral, SYMEL,
M. Thierry DEMAREST,	Naturaliste, ancien conservateur de la RNN de la Mare de Vauville,
M. Jean-François ELDER,	Naturaliste,
M. Philippe ZORGATI,	Société des Sciences de Cherbourg,
Mme Maud BAZIARD,	Sous-préfecture de Cherbourg.

**Absents excusés :**

Mme LEGRAND Isabelle,  
M. Eric PELLERIN,  
M. Jean-Luc SIMON,  
M. Jean-Marc FRIGOUT,  
Mme CREMADES,

Agence de l'eau Seine Normandie (AESN),  
Propriétaire du château de Vauville,  
Communauté d'agglomération du Cotentin (CAC),  
Conseiller départemental,  
Région Normandie.

M. le Sous-préfet ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour, puis demande aux membres du comité de se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2024 : sans remarque particulière, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Mme TRAVERT, conservatrice de la réserve naturelle, est invitée à présenter le bilan d'activité de la période écoulée.

*Le diaporama présenté lors de la réunion est joint à ce compte-rendu.*

### **Bilan d'activité de l'année 2024**

Marie-Léa TRAVERT expose les principaux éléments du bilan d'activité 2024 et de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion 2018-2027 de la réserve. Ces deux documents font l'objet d'une présentation commune et ont été transmis à l'ensemble des membres du comité en amont de la réunion.

### **Bilan général 2024 (Diapos 2-4)**

Sur l'année 2024, une grande partie du temps de travail de la conservatrice a été consacrée à la rédaction de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion 2018-2027, qui a été présentée au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 15 novembre 2024 et qui a reçu un avis favorable. (Cf avis ci-joint)

L'année 2024 a également été marquée par des inondations exceptionnelles où 60 % de la surface totale de la réserve (soit environ 35 ha) était inondée. Par conséquent, la réserve a été fermée au public par arrêté préfectoral du 19 janvier au 6 juin.

29 opérations ont été réalisées (23 étaient prévues dans le plan de gestion + 6 opérations proposées pour la seconde partie du plan de gestion afin d'améliorer l'évaluation de l'atteinte des objectifs à long terme).

Accueil de deux stagiaires :

- un stagiaire de 3<sup>ème</sup> (2 semaines)
- une étudiante en Master 2 géographie-environnement (5 mois) dans le cadre de l'étude de fréquentation et d'appropriation de la réserve naturelle débutée en avril 2023.

Au cours des opérations de terrain 2024, 7 nouvelles espèces ont été observées :

- 4 espèces d'invertébrés
- 3 espèces d'oiseaux

ce qui amène à 2322 taxons observés sur la réserve naturelle depuis sa création.

### **Rappel des enjeux et des objectifs à long terme (Diapos 5-7)**

## Rappel des enjeux et des objectifs à long terme (Diapos 5-7)

Enjeux 1 : la zone humide dulçaquicole → OLT 1 : Maintenir les habitats et les espèces caractéristiques des eaux douces arrière-littorales à l'échelle du massif dunaire

Enjeux 2a : le cordon dunaire → OLT 2a : Maintenir la diversité et la fonctionnalité des habitats dunaires à forte valeur patrimoniale

Enjeux 2b : les milieux humides dunaires → OLT 2b : Maintenir des séries dynamiques de dépressions dunaires, notamment pour la reproduction des amphibiens

### **OLT 1 – Maintenir les habitats et les espèces caractéristiques des eaux douces arrière-littorales à l'échelle du massif dunaire (Diapo 8)**

#### • Évaluation de l'objectif opérationnel 1 (OO1) et bilan des opérations 2024 (Diapos 9 -10)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 4 opérations étaient associées à cet objectif opérationnel n°1 qui vise à « conserver la diversité et la fonctionnalité des habitats de la mare principale ».

Aucune opération rattachée à cet objectif n'a été réalisée en 2024.

À mi-parcours, les indicateurs de pression sont très bons et 100 % des opérations rattachées l'OO.1 ont été réalisées.

La comparaison des cartographies des végétations de la réserve naturelle indique une augmentation des surfaces occupées par les saulaies, passant de 2,8 hectares en 2016 à 3,72 hectares en 2023. L'ensemble des saulaies situées en limite Est du périmètre classé a été inclus dans la cartographie de 2023, expliquant en partie l'augmentation de la surface occupée par ces boisements.

La question suivante a été posée lors de la présentation de l'évaluation le 15 novembre 2024 aux membres du CSRPN « dans un contexte de réchauffement climatique, doit-on continuer à limiter leur expansion ? ». La conservatrice précise qu'il s'avère primordial de conserver ce type d'habitat, voire de le laisser évoluer naturellement, puisque les saulaies vont permettre par ombrage, de maintenir une certaine fraîcheur dans la mare, et ainsi limiter le réchauffement des nappes d'eau et leur assèchement, et plus particulièrement les années de forte chaleur. De plus, les années de grande sécheresse, comme en 2022, il a été observé que les espèces dépendantes des milieux humides (notamment les amphibiens), se concentrent sur ces secteurs.

Florence Magliocca précise que le CSRPN propose, pour le moment, de ne pas intervenir sur les saulaies. D'autant qu'elles sont en partie contenues par la chrysomèle versicolore, insecte qui s'attaque aux feuilles, qui certaines années entraîne une très forte mortalité des saules.

Laurent Vattier s'interroge sur les conséquences de la libre évolution de la saulaie sur les espèces jugées problématiques comme les étourneaux, mais aussi sur les sangliers. Florence Magliocca répond que la démarche reste de contenir la surface de saulaies, et non pas favoriser leur expansion au sein de la réserve. Des interventions seront possibles si leur expansion devient trop importante et problématique. Thierry Démarest intervient également pour rappeler la demande du CSRPN et l'objectif de la seconde partie du plan de gestion : acquérir des connaissances sur l'intérêt des saulaies avant de réaliser des interventions.

Le plan de gestion 2018-2027 prévoyait des opérations dans le but de mieux évaluer la fonctionnalité des habitats pour les invertébrés. Après échange avec les spécialistes du GRETIA et au regard des données disponibles et des nouvelles données acquises depuis le début du plan de gestion, le GRETIA propose :

- de refaire un état des lieux des espèces à enjeux sur la base des listes rouges actualisées

- puis de focaliser les actions (suivis coléoptères aquatiques, invertébrés des rose-lières, apparition d'espèces des milieux saumâtres,...) sur les groupes qui concentrent des espèces rares et/ou indicatrices.

• Évaluation de l'objectif opérationnel 2 (OO2) et bilan des opérations 2024 (Diapos 11-14)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 5 opérations étaient associées à cet objectif opérationnel n°2 qui vise à « intégrer et faire connaître les enjeux de la réserve naturelle au sein des réseaux régionaux et nationaux ».

À mi-parcours, les valeurs des indicateurs de pression sont bons à très bons et 55 % des opérations rattachées l'OO.2 ont été réalisées.

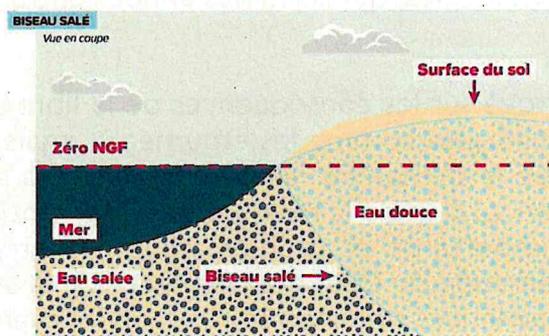
Le plan de gestion 2018-2027 prévoit :

- Le maintien des intérêts faunistiques et floristiques caractéristiques des eaux douces arrières littorales
- De mieux adapter les mesures de gestion au repli des espèces et aux changements à venir
- D'anticiper les déplacements des espèces d'eau douce vers des milieux plus favorables

C'est pourquoi en 2021, une convention de recherche avec le laboratoire de Géographie Physique de Meudon a été mise en place afin de :

- compléter les connaissances déjà acquises sur la structure du massif dunaire au sud de la mare de Vauville, afin notamment de mieux comprendre la composition du massif dunaire et la relation entre les sables et les formations sous-jacentes.
- identifier des nappes souterraines, notamment plus au sud (Biville-Vasteville) au niveau d'une zone déprimée où s'observent de nombreuses zones humides qui pourraient être liées à la présence d'une nappe d'eau peu profonde contenue dans des sables peu épais et reposant sur un substrat peu imperméable.

En effet, la remontée du niveau marin va induire une remontée de l'interface eau douce/eau salée (biseau salé) dans les terres, plus à l'est, entraînant une élévation des nappes souterraines et potentiellement faire apparaître de nouvelles mares, plus au sud du massif dunaire, dans des zones « creuses ».



*Biseau salé (Plaquette Forages en milieu littoral - Préconisations pour la réalisation et l'exploitation - Région Bretagne (octobre 2022) © DREAL Bretagne et BRGM)*

Les premiers résultats de cette étude, notamment l'étude diachronique réalisée en 2022, mettent en évidence deux cordons de dune blanche parallèles au trait de côte,

laissant supposer de la formation du massif dunaire en 2 temps, lié à deux transgressions marines successives.

Les investigations réalisées à l'aide de la tomographie de résistivité électrique mettent en évidence les grandes unités stratigraphiques du massif dunaire, la présence d'accumulation de sable au cours du temps, et surtout la présence de sable saturé en eau douce à faible profondeur, laissant supposer la présence d'une nappe affleurante.

Les crédits alloués à l'étude 2021-2022 n'ayant pas été consommés dans leur intégralité, un avenant à la convention de recherche avait été signé en début d'année avec le laboratoire LGP afin de prolonger ce programme de recherche jusqu'en décembre 2024.

Le 7 mai 2024, la plateforme D2T (Drone, Terrain, Télédétection) est intervenue sur le massif dunaire afin d'utiliser plusieurs outils d'acquisition de données (RGB, multispectrales, thermiques et LIDAR) à l'aide de drones équipés de différents capteurs, afin notamment d'envisager :

- La détection des zones humides internes au massif dunaire
- La caractérisation des formations végétales
- Le suivi morphologique à moyen et long terme (érosion, accrétion)

- Évaluation de l'objectif opérationnel 3 (OO3) et bilan des opérations 2024 (Diapos 15-16)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 4 opérations étaient associées à cet objectif opérationnel n°3 qui vise à « évaluer les risques et les conséquences d'une intrusion marine ».

À mi-parcours, la valeur de l'indicateur de pression pour l'opération CS8 (seule opération réalisée sur la première partie du plan de gestion) est bonne.

25 % des opérations ont été réalisées, soit 1 opération sur 4.

En 2024, le suivi de l'érosion du trait de côte a été reconduit. Réalisé depuis 2000, ce suivi concerne 12 transects placés perpendiculairement au cordon dunaire qui permettent de suivre la vitesse d'érosion d'une partie du cordon dunaire à partir de l'entrée principale pour le transect T1 jusqu'à l'intersection vers l'observatoire pour le transect T12. Entre 2000 et 2009, la vitesse moyenne d'érosion enregistrée le long de la réserve naturelle était d'environ 50 cm/an sur l'ensemble du secteur suivi. Comme évoqué lors des précédents suivis, depuis 2009, la présence d'un cordon de galets sur la partie nord de la réserve naturelle, protège la dune blanche de l'érosion. Depuis, la vitesse moyenne d'érosion enregistrée entre les transects T1 et T6 est quasi nulle (0,03 mm/an).

C'est entre les transects T7 et T12 que l'érosion est la plus marquée. Cependant, celle-ci est stable depuis 2000, avec une moyenne de 67 cm/an notée entre 2000 et 2013 et de 68 cm/an entre 2013 et 2024.

- Bilan des indicateurs d'état de l'OLT1 et perspectives (Diapos 17-24)

À mi-parcours, 60 % des opérations rattachées à l'OLT1 ont été réalisées.

Les tendances des indicateurs d'état reliés à l'OLT 1 confirment le bon état de conservation des habitats et des espèces dulçaquicoles, avec :

**Bon état de conservation de la flore patrimoniale.** Néanmoins, des fluctuations naturelles liées aux conditions climatiques, et de plus en plus marquées dans un contexte de réchauffement climatique, influent sur les populations et les habitats. La poursuite des suivis d'espèces indicatrices est donc importante afin de cerner les changements éventuels et ainsi mieux adapter les mesures de gestion.

C'est le cas de l'orchis à fleurs lâche, qui bénéficie d'un suivi annuel et dont le suivi a été reconduit en 2024. Les fortes pluies observées pendant l'hiver ont engendré d'importantes inondations et certains secteurs, dont celui où est située la station d'orchis à fleurs lâches, ont été inondés jusqu'en juin, empêchant cette plante d'achever son cycle de développement.

Malgré les fortes fluctuations du nombre de pieds (12 pieds en 2024 contre 39 en 2023), la station semble se maintenir et même s'étendre au-delà de son périmètre d'origine, puisque 5 pieds ont été observés de l'autre côté du sentier, sur un secteur de dune grise inondé en 2023 et 2024.

**L'état de cet indicateur est donc considéré comme bon.**

- **Augmentation de la population d'oiseaux hivernants sur les 20 dernières années, mais tendance régressive sur les 10 dernières années.**

Sur la réserve naturelle, les effectifs d'oiseaux d'eau hivernants vont être dépendants des niveaux d'eau et ceci dès le mois d'octobre au moment de l'arrivée des premiers hivernants. La courbe des tendances souligne une légère augmentation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants depuis 20 ans.

Si l'on regarde cette même tendance sur les dix dernières années, les populations hivernantes sont en régression, probablement en raison des assèchements plus fréquents de la mare principale, notamment en 2019 et 2022. Au cours des dix dernières années, la mare de Vauville a subi deux assèchements d'août à octobre 2019 et 2022. La remise en eau tardive de la mare au cours de ces deux périodes, n'a pas permis un retour rapide des oiseaux, expliquant très probablement les tendances des populations hivernantes 2014-2024. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, des assèchements plus fréquents de la mare risquent de réduire sa capacité d'accueil en hiver et par conséquent de diminuer son attractivité.

**Étant donné la tendance observée depuis 2013-2024, l'état de cet indicateur a donc été considéré comme moyen.**

- **Apparition de nouvelles espèces d'oiseaux d'eau nicheuses et autres espèces stables voire en augmentation :** les populations d'espèces d'oiseaux d'eau nicheuses sont pour la plupart stables voire en expansion depuis 2012, avec notamment l'apparition de deux nouvelles espèces nicheuses depuis 2020 : les sarcelles d'été et d'hiver.

En 2024, les niveaux d'eau très hauts observés au cours de la saison de reproduction ont été très favorables aux oiseaux d'eau avec une nette augmentation du nombre de couples nicheurs pour le canard colvert (23 en 2023) et le fuligule morillon (8 en 2023). Pour les autres espèces le nombre de couples est plutôt stable par rapport à 2023 et varie de plus ou moins 1 à 2 couples.

Concernant les populations de passereaux paludicoles, les tendances sont les mêmes que pour les oiseaux d'eau avec un nombre de couples nicheurs stable ou en augmentation depuis 2012 (Travert, 2022).

Notons le retour du busard des roseaux qui n'avait pas niché sur le site depuis 2013, avec un jeune à l'envol.

**En raison de l'apparition de nouvelles espèces nicheuses, l'état de cet indicateur est donc considéré comme très bon.**

- **Populations d'amphibiens stables depuis 2018, mais forte variabilité interannuelle liée aux événements extrêmes.**

D'une année sur l'autre, le nombre d'espèces reproductrices est variable et fortement dépendant des niveaux d'eau.

Au cours des trois dernières années (2022-2024), 11 des 13 espèces recensées sur la réserve naturelle se sont reproduites dans la mare principale.

La salamandre tachetée n'ayant pas été observée sur la réserve naturelle depuis plus de 10 ans (2013), nous considérons donc que cette espèce a disparu.

Les niveaux d'eau très haut observés tout au long de l'année 2024 ont été très favorables aux amphibiens et toutes les autres espèces ont été contactées.

Aucune ponte de grenouille rousse n'a été observée contrairement à 2023 où une centaine de pontes avait été observée.

Les niveaux d'eau exceptionnels recouvrant plus de 60 % de la réserve ont rendu les prospections difficiles, puisque plusieurs secteurs favorables n'étaient pas accessibles. Cependant, plusieurs juvéniles de grenouilles rousses ont été observés au sud de la réserve naturelle dès le mois de juin.

L'état de la population de rainette arboricole semble alarmant. Notée comme « commune et stable » et « espèce d'anouère la plus répandue sur la réserve naturelle » dans le plan de gestion 2018-2027, l'observation de celle-ci est devenue rare et l'état des populations reproductrices est préoccupant. En effet, avant 2022, des dizaines de juvéniles étaient facilement observables le long du chemin longeant la mare et qui mène à l'observatoire, attestant la reproduction de cette espèce.

Pour les anouères (grenouille et crapauds), le protocole POPamphibiens « communauté » se base essentiellement sur la présence des adultes au sein des sites aquatiques échantillonnés et notamment sur l'estimation des mâles chanteurs. Par conséquent, ce protocole ne permet pas de confirmer avec certitude la reproduction d'une espèce sur un site.

En 2024, quelques mâles chanteurs ont été observés et entendus dans la mare principale, comme en 2022 et 2023, mais aucun juvénile n'a été observé. **Sur la base des données 2018-2023, l'état de cet indicateur est considéré comme bon.**

**Sur demande du CSRPN, la rainette arboricole sera ajoutée comme indicateur de l'état de la mare, à la demande du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, comme le rappelle Thierry Démarest.**

**Pour la seconde partie du plan de gestion, 4 nouveaux indicateurs sont proposés :**

- **La dynamique du peuplement de tritons et la population de triton crêté** à travers le suivi POPamphibien spécifique « triton ».

L'objectif de ce protocole est de suivre les tendances des populations de triton et notamment la population de triton crêté à partir de l'estimation de l'occurrence et de l'abondance des adultes dans les sites aquatiques, avec pour espèces cibles : le triton alpestre, (*Ichthyosaura alpestris*), le triton crêté (*Triturus cristatus*), le triton marbré (*Triturus marmoratus*) et le triton palmé (*Lissotriton helveticus*).

Des premiers essais ont été réalisés en 2024 où quatre campagnes d'échantillonnage ont été effectuées entre le 24 avril et le 9 août.

Au cours du suivi, la capture des larves a également été prise en compte dans l'analyse des résultats. De plus, les périodes de passage ont été adaptées à la phénologie des larves, afin, notamment de confirmer la reproduction des différentes espèces au sein de la mare principale et ainsi comparer ces résultats aux données de suivi de migration postnuptiale.

Au total, 64 amphibiens ont été contactés lors de ce suivi.

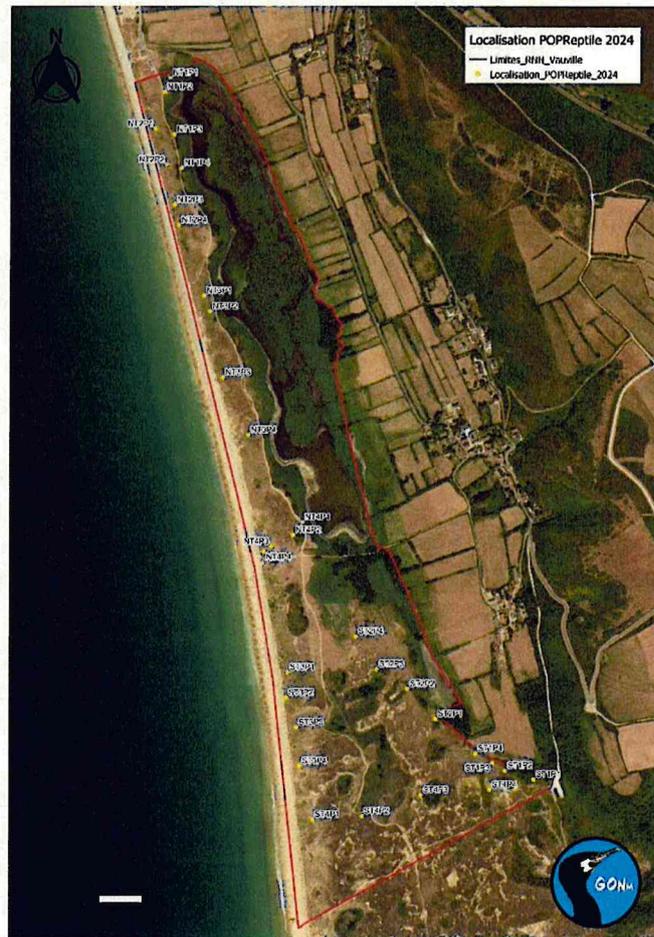
L'espèce de triton la plus contactée est le triton crêté avec 84 % des captures, suivi des tritons palmé (13 %) et alpestre (3 %). Le triton marbré n'a pas été observé.

**La population de vipère péliade** : depuis 2023, un suivi de la vipère péliade est mis en place à travers le protocole POPReptile. En 2023, dans un premier temps, trois transects avaient été mis en place : deux au nord (NT1 et NT2) et un au sud (ST1) de la réserve naturelle. En 2024, cinq nouveaux transects ont été mis en place : deux au nord (NT3 et NT4) et trois au sud (ST2, ST3 et ST4), soit un total de 32 plaques réparties sur l'ensemble de la réserve.

Au total, 13 passages ont été réalisés entre le 27 mars et le 6 septembre 2024 : 8 passages ont été réalisés au printemps et 5 durant l'été. En 2023, 14 passages avaient été réalisés.

Au total sur ces deux périodes, 329 reptiles, dont 29 % correspondent à des observations de vipère péliade.

La présence de la vipère péliade semble être principalement localisée au nord de la réserve naturelle où les transects NT1 et NT2 représentent 84 % des observations de cette espèce, soit 80/95 contacts.



- **Depuis 2018, bonne qualité physico-chimique de la mare principale** : le suivi annuel de la qualité physico-chimique des eaux va permettre de déterminer les causes de l'évolution des habitats qui constituent la mare et la roselière et de comprendre les changements et les variations observés au niveau de la faune et de la flore.

La qualité des eaux va être un élément déterminant pour la reproduction et la survie de nombreuses espèces des eaux douces. Celle-ci peut être très variable d'une année sur l'autre, notamment lors des années de sécheresse comme en 2022. En effet, les fortes chaleurs enregistrées dans la mare principale ont entraîné une augmentation des concentrations en ammonium et en phosphore (0,64 mg/L et 0,43 mg/L enregistré le 12/08/2022), entraînant une prolifération d'algues gourmandes en oxygène telles que les cyanobactéries.

En 2024, en raison des bonnes conditions hydriques, 4 sessions d'échantillonnage ont pu être effectuées. En moyenne, les paramètres mesurés dans la mare principale indiquent une bonne qualité des eaux.

**L'état de cet indicateur est considéré comme bon.**

## **OLT 2a – Maintenir la diversité et la fonctionnalité des habitats dunaires à forte valeur patrimoniale (Diapo 25)**

- Évaluation de l'objectif opérationnel 4 (OO4) et bilan des opérations 2024 (Diapos 26 -29)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 2 opérations étaient associées à cet objectif opérationnel n°4 qui vise à « améliorer les connaissances sur la dynamique sédimentaire, notamment sur l'origine du cordon de galets ».

À mi-parcours, 50 % des opérations ont été réalisées, soit 1 opération sur 2.

La valeur de l'indicateur de pression pour l'opération CS8 (seule opération réalisée sur la première partie du plan de gestion) est moyen. Cette opération prévoyait des suivis d'invertébrés comme indicateurs du recul du trait de côte. Sur recommandation du GRETIA, il apparaît nécessaire dans un premier temps d'améliorer les connaissances sur les taxons présents, pour ensuite orienter les protocoles et définir des indicateurs.

En 2024, les suivis du chou marin et du grand gravelot ont été reconduits.

Le chou marin, espèce protégée à l'échelle nationale, se développe sur le haut de plage à l'interface entre le cordon de galets et la dune mobile. En progression en 2017, la population le long de la réserve naturelle à régressé jusqu'en 2019, puis semblait de nouveau progresser depuis (diapo 27). Le chou marin va être très dépendant des mouvements du cordon de galets. Les nombreuses tempêtes observées au cours de l'hiver 2023-2024 et au printemps et ont fortement remanié le cordon de galets, particulièrement au sud de la réserve naturelle, à l'origine de la baisse des effectifs observés cette année.

Le suivi de la reproduction du grand gravelot a également été reconduit en 2024. Avec une dizaine de couples par an, le haut de plage situé le long de la réserve naturelle accueille environ un quart de la population nicheuse Normande estimée à environ 40 couples. Depuis 2023, des cages sont placées sur les nids qui sont ainsi balisés par des enclos de protection, afin de les protéger des prédateurs. 12 couples se sont reproduits sur le littoral Vauville-Biville et 16 jeunes ont été estimés à l'envol. En raison de son efficacité, le système de protection et de balisage des nids sera reconduit en 2025.

Le plan de gestion 2018-2027 prévoit d'améliorer les connaissances sur l'origine du cordon de galets et son évolution. En 2025, un rapport bibliographique sur l'origine et l'évolution des cordons de galets sur le littoral de la Manche sera réalisé par une étudiante de Master 2 Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt, dit "ECOCAEN". Selon les données obtenues, un partenariat de recherche pourra être envisagé avec un organisme spécialisé sur cette thématique.

#### • Évaluation de l'objectif opérationnel 5 (OO5) et bilan des opérations 2024 (Diapos 30 -31)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 9 opérations étaient associées à cet objectif opérationnel n°5 qui vise à « gérer la fréquentation sur les sentiers balisés ».

À mi-parcours, près de 80 % des opérations reliées à cet OO ont été réalisées avec des valeurs d'indicateurs de pression qui oscillent entre « médiocre » et « très bon » pour les opérations réalisées.

Depuis 2018, la fréquentation a fortement augmenté, passant de 18 000 visiteurs à près de 25 000 en 2023. En parallèle, la tendance des infractions constatées est également en hausse, particulièrement les années où la réserve est fermée au public en raison des inondations : non respect de l'interdiction d'entrer.

Dans ce contexte, afin d'éviter que la fréquentation ne compromette la préservation du patrimoine naturel et paysager de la mare de Vauville, une enquête de fréquentation et d'appropriation de la réserve naturelle nationale de la Mare de Vauville a été initiée en avril 2023.

L'objectif de cette enquête est de déterminer les usages, les connaissances et les perceptions du site de la Mare de Vauville afin d'assurer un accueil fonctionnel et une intégration paysagère de qualité, d'améliorer le respect de la réglementation sur la réserve naturelle, pour ainsi mieux concilier protection du site et ouverture au public. Cette enquête poursuivie en 2024 par un stage de Master 2 a été financée par la Hague et co-encadrée

par Marie-Anne Germaine (chercheuse au laboratoire LAVUE). Les résultats sont présentés à la fin du compte-rendu.

- Évaluation de l'objectif opérationnel 6 (OO6) et bilan des opérations 2024 (Diapos 32 -33)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 7 opérations étaient associées à cet OO n°6 qui vise à « contenir la dynamique de fermeture des habitats de dune grise ».

À mi-parcours, près de 95 % des opérations reliées à cet OO ont été réalisées avec des valeurs d'indicateurs de pression qui oscillent entre « médiocre » et « très bon » pour les opérations réalisées.

La cartographie des habitats de la réserve réalisée en 2023, met en évidence une colonisation des habitats de dune grise par des espèces nitrophiles opportunistes telles que *Lagurus ovatus* ou *Vulpia bromoides*, qui semblent notamment être favorisées par les retombées d'azote atmosphérique. Seulement 8,7 % des surfaces occupées par ces habitats sont considérées en bon état de conservation.

Dans l'enclos où du pâturage extensif avait été mis en place en 2009 pour restaurer les habitats de dune grise et contenir la dynamique de fermeture, celui-ci ne semble pas porter ses fruits. On observe une utilisation très hétérogène de l'espace par les animaux (moutons, chèvres et poneys) avec localement des secteurs surpâturés et d'autres plus fermés. Dans l'enclos, 48,25 % des habitats de dune grise sont considérés en état de conservation moyen et 51,75 % en mauvais état de conservation.

Suite à la présentation de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion 2018-2027 devant le CSRPN et à la faible efficacité du pâturage. Il a été convenu d'expérimenter des placettes de « pâturage flash » (fort chargement sur quelques jours) en fonction de la disponibilité des shetlands. En effet, les poneys étant plus faciles à contenir que les chèvres, des enclos mobiles seront testés sur les secteurs les plus dégradés, afin de restaurer les habitats et de limiter les secteurs en cours de fermeture. Des interventions mécaniques, suivi de pâturage pourront également être envisagés sur les secteurs très fermés, afin de réduire les zones refuges des sangliers par exemple.

Du grillage ayant été posé, les sangliers sont surtout visibles vers le sud (en-dehors de la RNN) ou sur la plage.

S'agissant des ragondins, une cinquantaine d'individus a été piégée en 2024. Thierry Démarest porte un point d'attention à ne pas trop contenir la population de ragondin qui permet de limiter l'expansion de la roselière, surtout en l'absence de rat musqué sur la réserve. Marie-Léa Travert indique que le rat musqué est revenu depuis 3 ans sur la réserve et que cette espèce construit des huttes en bordure de roselière en la broyant. Le dernier broyage de la roselière date de 2022. La surface de la roselière a progressé sur la cartographie des habitats car il en est apparu au sud de la réserve. Il n'y a pas de dynamique d'augmentation de la surface de la roselière au niveau de la mare. Jean-François Elder ajoute cependant que les ragondins peuvent impacter les hydrophytes et donc la qualité des eaux de la mare. Un bon équilibre doit donc être trouvé.

Sur les secteurs de fauche/exportation, 26,18 % des surfaces occupées par les habitats de dune grise sont en bon état de conservation, contre 7,71 % en état moyen et 66,10 % en mauvais état de conservation. En raison de la faible efficacité de ces travaux et suite aux échanges avec le CSRPN, ces travaux seront uniquement maintenus sur le secteur sud-est de la réserve où la dynamique de fermeture est importante.

Le plan de gestion prévoyait de suivre la fonctionnalité des habitats dunaires pour la faune invertébrée à l'aide d'indicateurs. Comme proposé précédemment, la détermination de nouveaux indicateurs passe d'abord par une réactualisation des listes d'espèces à

enjeux au regard des nouvelles listes rouges établies en 2022, des dires d'experts et de l'amélioration des connaissances sur les invertébrés (écologie, répartition...) depuis 2018.

Un suivi de l'évolution des cortèges d'orthoptères a été initié en 2023. L'indicateur identifié est le maintien de la typicité des cortèges d'orthoptères de pelouses dunaires. L'objectif de ce suivi est d'observer le basculement ou non des cortèges d'orthoptères dominés par les espèces typiques vers des espèces plutôt caractéristiques des milieux fermés en parallèle des suivis de l'évolution de la structure de végétation.

Ce suivi a été reconduit en 2024. Les résultats sont consultables dans le document écrit.

- Bilan des indicateurs d'état de l'OLT2a et perspectives (Diapos 34-35)  
À mi-parcours, 74,6 % des opérations rattachées à l'OLT2a ont été réalisées.

Tendances des indicateurs d'état reliés à l'OLT 2a :

La comparaison de la cartographie des habitats réalisée en 2023 (annexe 1) avec celles réalisées en 2016 (annexe 2 et 3) a mis en évidence une évolution des végétations permettant notamment d'évaluer l'état de conservation des habitats à forte valeur patrimoniale et une évolution des surfaces occupées par les habitats à forte valeur patrimoniale, avec :

- **Une diminution des habitats de pelouses dunaires** de 1,46 ha par rapport à la cartographie de 2016

- **Une régression des surfaces occupées par les végétations de haut de plage.** Celles-ci sont fortement exposées aux marées, aux tempêtes, à l'érosion et au recul du trait de côte, ces habitats sont donc instables et occupent une surface très variable d'une année sur l'autre. La régression observée n'est donc pas alarmante et correspond au caractère meuble du substrat. Néanmoins, leur état de conservation est considéré comme bon.

- **Une régression des végétations de dune blanche** de 0,94 hectares entre 2016 et 2023. Cette régression est liée en partie au recul du trait de côte. L'autre partie est liée à la dynamique de végétation qui tend à s'enrichir en espèces d'ourlet et de fourrés dunaires (+1,41 ha), traduisant un vieillissement général du cordon dunaire. L'état de conservation de ces habitats d'intérêt communautaire est particulièrement mauvais (95,8 %) sur l'ensemble de la réserve naturelle.

- **Une modification et une fermeture des habitats de dune grise.** Seulement 8,7 % des surfaces en bon état de conservation.

En raison du mauvais état de conservation de la plupart des habitats dunaires, **l'état de cet indicateur est donc considéré comme médiocre.**

Laurent Vattier intervient au sujet de l'évaluation de l'habitat de pelouse dunaire en évoquant qu'il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble à l'échelle du massif dunaire afin de relativiser l'état de conservation. Thierry Démarest rappelle la demande du CSRPN suite à la présentation de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion. La cartographie des habitats du site Natura 2 000 du massif dunaire réalisée par le CPIE du Cotentin n'a cependant pas été communiquée à la conservatrice.

- **La flore patrimoniale caractéristique des milieux dunaires est stable ou en augmentation.** Cependant, certaines espèces dont la dernière cartographie date de 2015 doivent bénéficier d'une mise à jour. Sous réserve des données obtenues suite à la mise à jour des cartographies de répartition des espèces citées précédemment, **l'état de cet indicateur est donc considéré comme bon.**

- Les populations d'oiseaux nicheurs caractéristiques des milieux dunaires ouverts sont stables. L'état de cet indicateur est donc considéré comme bon.

## **OLT 2b – Maintenir des séries dynamiques de dépression dunaire pour la reproduction des espèces, notamment des amphibiens (Diapo 36)**

### • Évaluation de l'objectif opérationnel 7 (OO7) et bilan des opérations 2024 (Diapos 37-38)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 7 opérations étaient associées à cet OO n°7 qui vise à « maintenir des stades de végétation favorables à la faune, notamment aux amphibiens ».

À mi-parcours, près de 33 % des opérations reliées à cet OO ont été réalisées, avec des valeurs d'indicateurs de pression considérées comme « moyen » pour les opérations réalisées.

La cartographie des habitats réalisée en 2023 a mis en évidence une perturbation des cortèges de végétation caractéristiques des prairies humides dunaires, liée notamment aux inondations de plus en plus fréquentes, importantes et prolongées observées depuis 2013. Les relevés de végétation ont montré une évolution des végétations à forte valeur patrimoniale vers des végétations banales dominées notamment par *Cynodon dactylon* et *Agrostis stolonifera*, plus résistantes aux variations importantes des niveaux d'eau, comme observé entre 2021 et 2022.

Le plan de gestion 2018-2027 prévoyait des opérations dans le but de mieux évaluer la fonctionnalité des habitats pour les invertébrés. Après échange avec les spécialistes du GRECIA, il est proposé dans un premier temps de refaire un état des lieux des espèces à enjeux, pour ensuite proposer des suivis spécifiques, notamment sur les coléoptères aquatiques.

Pour la seconde partie du plan de gestion, celui-ci prévoit le développement des connaissances sur la dynamique de fermeture et le mode de remplissage des dépressions dunaires.

### • Évaluation de l'objectif opérationnel 8 (OO8) et bilan des opérations 2024 (Diapos 39-43)

Dans le plan de gestion 2018-2027, 7 opérations étaient associées à cet OO n°8 qui vise à « contribuer et accompagner la commune déléguée de Vauville dans les actions mises en place pour limiter la mortalité des amphibiens en période migratoire sur la route du Thôt ».

À mi-parcours, 50 % des opérations reliées à cet OO ont été réalisées, avec des valeurs d'indicateurs de pression considérées comme « bon » pour les opérations réalisées.

En 2024, le suivi de la migration des amphibiens sur la route du Thôt a été reconduit.

La route du Thôt a été fermée 13 jours au printemps et 12 jours à l'automne, contre 12 jours en moyenne/ saison et par an entre 2018 et 2023.

Plus de 7000 amphibiens : 573 en migration pré-nuptiale et 6481 en migration post-nuptiale.

En 2024, les 5 taxons de tritons représentent 91 % des effectifs en migration contre 94 % sur la période 2018-2023.

Au cours des deux saisons de migration la rainette n'a pas été observée, alors qu'entre 2018 et 2023, la rainette représentait en moyenne 1,2 % des effectifs.

Comme observé les années précédentes, au printemps, les flux migratoires sont dominés par les femelles qui représentent 47 % des effectifs totaux, suivi des juvéniles (41 %) et des mâles (12 %). Ces observations mettent en évidence la fidélité des femelles à leur site de naissance.

Au cours des suivis de migration pré-nuptiale 2024, 34 amphibiens/heure ont été comptés en moyenne sur la route du Thôt, contre une moyenne de 45 amphibiens/heure sur la période 2018-2023.

Depuis 2018, la tendance des flux migratoires observés au cours de la migration pré-nuptiale semble augmenter.

En migration post-nuptiale les flux migratoires vont être dominés par les métamorphes (juvéniles de moins de 1 an), soit 91 % des effectifs.

Les comptages réalisés au cours de la migration post-nuptiale vont être très représentatifs du succès de reproduction du peuplement de tritons au sein de la mare principale.

Au cours des suivis de migration post-nuptiale, 370 amphibiens/heure ont été comptés en moyenne sur la route du Thôt, contre une moyenne de 143 amphibiens/heure sur la période 2018-2023.

Depuis 2018, la tendance des flux migratoires observés au cours de la migration post-nuptiale est en augmentation.

Depuis 2018, le dispositif de fermeture temporaire de la route du Thôt a permis de réduire la mortalité des amphibiens de plus de 60 % en moyenne par rapport aux effectifs 2009-2017.

Pour la seconde partie du plan de gestion, celui-ci prévoit le développement des connaissances sur les types d'habitats utilisés par les tritons pendant l'hiver. En 2025, un rapport bibliographique sur l'origine et l'évolution des cordons de galets sur le littoral de la Manche sera réalisé par une étudiante de Master 2 Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt, dit "ECOCAEN".

Selon les données obtenues, un partenariat de recherche pourra être envisagé avec un organisme spécialisé sur cette thématique.

- Bilan des indicateurs d'état de l'OLT2b et perspectives (Diapos 44-46)

Sur la base des données acquises, le taux de réalisation moyen de l'ensemble des opérations liées à l'OLT 2b est de 40 % à mi-parcours du plan de gestion.

- **Le peuplement d'amphibiens** : au cours des trois dernières années, 11 des 12 espèces recensées sur l'ensemble de la réserve naturelle se sont reproduites dans les dépressions dunaires. Seul le triton alpestre n'a pas été noté. Cependant, sa dernière observation date de 2019 dans la dépression n°7. **L'état de cet indicateur est donc considéré comme bon.**

- Dans le cadre de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion, il a été proposé d'ajouter un nouvel indicateur de l'OLT2b : **la reproduction du pélodyte ponctué et du crapaud calamite** dans le but d'évaluer la vitesse de colonisation des nouvelles dépressions dunaires par ces deux espèces.

Un état des lieux a été réalisé en 2024 et présenté sur la carte suivante : en jaune les secteurs colonisés par le pélodyte ponctué, en rouge les secteurs colonisés par le crapaud calamite, en orange les secteurs colonisés par les deux espèces et en bleu ceux où les deux espèces sont absentes.



- Sur la seconde partie du plan de gestion, en lien avec la remontée du niveau marin et de l'interface eau douce/eau salée, les années très humides, l'apparition de nouvelles mares et la surface qu'elles occupent sera suivie par cartographie. En raison des niveaux d'eau exceptionnels observés en 2024, les nouvelles dépressions dunaires ont été cartographiées afin d'évaluer leur évolution au cours du temps.

- Pour la seconde partie du plan de gestion l'indicateur « végétations à characées » a été ajouté afin notamment de suivre la colonisation des nouvelles mares par les characées (algues vertes). Ce suivi permettra d'une part d'évaluer la colonisation de ces espèces dans les nouvelles mares, mais aussi de suivre l'évolution des cortèges au cours du temps, en lien avec les changements climatiques et la remontée du niveau marin.

- Surface des habitats à forte valeur patrimoniale : d'après la cartographie réalisée en 2023, seulement 23,5 % des surfaces occupées par les habitats à forte valeur patrimoniale typique des dépressions dunaires sont en bon état de conservation. Les fluctuations entre les années très sèches comme celles observées en 2019 et 2022 et les années très humides (2020 et 2021) vont favoriser le développement d'espèces plus résistantes telles que *Cynodon dactylon* et *Agrostis stolonifera* au détriment des végétations caractéristiques des prairies humides dunaires. L'état de cet indicateur peut être considéré comme médiocre.

- Flore à forte valeur patrimoniale caractéristique des dépressions dunaires : l'ensemble des espèces patrimoniales sont stables voire en augmentation. Cependant, les espèces dont la dernière cartographie date de 2015 doivent bénéficier d'une mise à jour. L'état de cet indicateur est donc considéré comme bon.

- Bonne qualité physico-chimique des eaux analysées dans les dépressions dunaires. En 2024, le suivi de la qualité physico-chimique des dépressions dunaires a été re-

conduit avec 4 échantillonnages réalisés au cours de l'année. En moyenne les paramètres mesurés indiquent un bon état physico-chimique de l'ensemble des dépressions dunaires.

Un état des lieux de la qualité-physico chimique des nouvelles pannes apparues en 2024 a été réalisée. Globalement, ces dépressions présentes toutes une bonne qualité physico-chimiques pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### **Facteur clé de réussite : Pérenniser la gestion de la RNN à travers son appropriation et son intégration sur le territoire de La Hague (Diapos 47-49)**

Contrairement aux propositions du tableau de bord initial du plan de gestion 2018-2027, l'OO. 11 « favoriser l'appropriation locale à travers la sensibilisation du public aux actions menées par la RNN, notamment en ce qui concerne les actions en faveur de la préservation des amphibiens » qui était relié à l'OLT 2b a été modifié en objectif transversal « facteur clé de réussite » et redéfini comme suit : « Pérenniser la gestion de la RNN à travers son appropriation et son intégration sur le territoire de la Hague ». Pour les opérations rattachées à cet objectif transversal, des indicateurs et des valeurs seuils ont également été déterminés.

7 opérations sont associées à cet objectif transversal et 85 % d'entre elles ont été réalisées.

Pour les opérations réalisées, les valeurs d'indicateurs de pression à mi-parcours sont « moyens » à « bons ».

En moyenne, 11 articles ont été publiés/an entre 2018 et 2024.

Jusqu'en 2017, afin d'informer les habitants de Vauville des différentes actions menées annuellement et des résultats obtenus, un article était publié chaque année dans le bulletin municipal distribué aux Vauvillais. Depuis la création de la commune nouvelle de la Hague, ce bulletin n'est plus diffusé aux habitants de Vauville et a été remplacé par le magazine Horizon (bulletin municipal mensuel distribué à tous les habitants de la Hague) qui diffuse ponctuellement des informations liées à la réserve naturelle. **L'état de cet indicateur est donc considéré comme « moyen ».**

Entre 2018 et 2023, les visites guidées ont accueilli en moyenne 290 personnes/an réparties en 26 groupes/an. En 2024, les visites guidées proposées sur la réserve ont accueilli 407 personnes réparties en 19 groupes.

Depuis 2018, au moins 2 chantiers sont proposés/an, soit 23 personnes en moyenne sur la période 2018-2023, contre 13 personnes en 2024.

En 2024, dans le cadre de l'étude de fréquentation et d'appropriation de la réserve naturelle, une évaluation de l'ancrage territorial a également été réalisée.

### **Synthèse de l'étude de fréquentation et d'ancrage territorial (Diapos 50-57)**

Cette étude s'est déroulée sous 3 formes :

- Un questionnaire distribué au public avec une boîte de retour dans l'observatoire : 290 personnes ont répondu au questionnaire entre avril 2023 et juillet 2024.
- 39 entretiens auprès de différents acteurs : élus, habitants de Vauville, acteurs impliqués dans la vie locale (associations, commerçants ...), bénévoles du Gonm, acteurs environnementaux (pour la plupart siégeant au sein du Comité consultatif), acteurs en charge de la valorisation du patrimoine (office du tourisme ...).
- Des entretiens auprès des enfants de la Hague : 4 classes de CM1-CM2, soit 88 enfants

En parallèle, une analyse diachronique du paysage a été réalisée par l'étudiante en Master 2.

Cette analyse met en évidence :

- Une faible visibilité de la mare depuis le chemin. À l'intérieur de la réserve, seulement deux points permettent de bien voir la mare : l'observatoire et le premier accès à la plage.

- Une mare qui s'observe plus facilement de l'extérieur depuis le belvédère du Thôt ou la route de la Rignoletterie.

- Des chemins anciennement empruntés, avant le classement de la réserve et qui sont toujours visibles et utilisés par les promeneurs.

Les résultats des questionnaires ont permis de mettre en évidence les activités principales exercées sur la réserve : la promenade et l'observation naturaliste.

80 % des personnes interrogées indiquent que l'observatoire est l'endroit qu'ils préfèrent sur la réserve.

Les entretiens effectués auprès des différents acteurs ont permis de mettre en évidence une bonne connaissance de la réserve par les acteurs interrogés (note de 3,5/5 pour l'indicateur de connaissance), mais des confusions à propos : du statut du site, du gestionnaire, de la réglementation, des limites géographiques peu maîtrisées.

La réserve naturelle semble bien acceptée et perçue positivement par les acteurs interrogés (note de 4,23/5 pour l'indicateur d'intérêt).

Cependant, on note une faible participation des habitants de La Hague à cette enquête puisque seulement 33 habitants ont répondu au questionnaire et peu d'habitants de Vauville ont participé aux entretiens.

Les acteurs interrogés et les personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent de nouveaux aménagements sur la réserve : un second observatoire, des bancs, une maison de la réserve et une matérialisation des secteurs interdits à la circulation

Ils souhaitent également qu'il y ait davantage d'information in situ (faune, flore, géologie) et de communication.

**Approbation du bilan d'activité 2024 et de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion 2018-2027 à l'unanimité.**

## **Bilan financier 2024 (Diapo 58)**

## **Perspectives 2025 (Diapos 59-60)**

27 opérations prévues en 2025 et bilan prévisionnel 2025.

## **Questions diverses**

Le CSRPN a souligné le travail précis et détaillé de la conservatrice.

- projet d'extension de la réserve naturelle nationale sur le massif dunaire de Vauville à Héauville

Le projet d'extension de la réserve naturelle nationale est inscrit dans le plan d'action 2022-2024 pour les aires protégées de Normandie qui sera actualisé pour la période 2025-2027. Le projet d'extension est également inscrit dans le plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale de Vauville, afin de permettre le maintien des habitats et des espèces caractéristiques des habitats d'eaux douces arrières littorales à l'échelle du massif dunaire. La conservatrice sollicite donc le comité pour lancer la procédure d'extension de la réserve sur tout ou partie du massif dunaire.

Mme Laprend interroge sur l'identification des usages du massif dunaire qui seront impactés par une extension de la réserve et s'inquiète des interdictions à venir. Mme Magliocca répond que, le préalable d'une extension de site est l'identification des enjeux patrimoniaux et leur vulnérabilité. La question des usages, de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel et de leur régulation viendra dans un second temps. Florence Magliocca interroge le conservatoire du littoral pour savoir si les usages (chasse, parapente, VTT) peuvent être encadrés sur le massif dunaire actuellement. Sandrine Vasseur indique que des conventions d'usage peuvent être envisagées.

Sébastien Houiller, garde du littoral indique que sur le massif dunaire, la réserve naturelle nationale de Vauville est assez fréquentée en comparaison avec la partie sud du massif située à Vasteville qui est peu fréquenté. Les problématiques liées aux usages ne sont donc pas les mêmes.

Jean-Pierre Claye du groupe ornithologique normand indique que le parapente est pratiqué et qu'il est préjudiciable à la reproduction du gravelot à collier interrompu qui fait l'objet d'un plan national d'action. Laurent Vattier indique que les départs de parapente se font depuis la plage. Le domaine public maritime relevant de la propriété Etat, il sera nécessaire d'échanger avec la DDTM pour éventuellement réguler cette activité.

Sandrine Vasseur fait remarquer que le massif dunaire est propriété du conservatoire du littoral et appartient au réseau Natura 2000. Elle insiste en outre sur le bon état du massif dunaire. Elle interroge le comité sur la plus-value d'un outil de protection supplémentaire. Thierry Démarest rappelle que les sites Natura 2000 relèvent d'une protection conventionnelle, bien différente de la protection forte apportée par un statut de RNN. Enfin, le classement en zone Natura 2000 ne permet pas de financer les suivis scientifiques sur le massif dunaire. Florence Magliocca insiste donc sur l'intérêt de l'extension de la réserve sur le massif dunaire pour apporter des moyens de gestion supplémentaires, permettant le financement de travaux et de suivis scientifiques. Marie-Léa Travert ajoute également que le document de gestion de la réserve prévoit des suivis fins de l'évolution des espèces et des habitats ainsi que des outils robustes d'évaluation des états de conservation et de la pertinence des actions de gestion.

Monsieur le Sous-préfet indique devoir être prudent quant à un tel projet en période d'incertitude budgétaire de l'État. Florence Magliocca entend que le contexte budgétaire actuel est complexe mais rappelle qu'une procédure d'extension prend entre 3 à 5 ans.

Laurent Vattier rappelle l'engagement pris de doubler la surface des aires protégées sous statut de protection forte en Normandie (stratégie régionale biodiversité et plan d'actions territorial de la stratégie aires protégées), qui ne représentent que 0,54 % du territoire actuellement.

Said El Mankouch s'interroge sur l'opportunité de l'extension de la réserve et manque d'éléments pour se prononcer. Les résultats des différentes études scientifiques menées sur le massif dunaire et ayant conduit à la proposition d'extension devraient être présentées en comité du SYMEL et au conseil de rivage avant toute sollicitation du comité consultatif. Florence Magliocca comprend qu'il est nécessaire de partager les éléments de connaissance sur le diagnostic du massif, des enjeux d'espèces et d'habitats. Elle demande

à la conservatrice de préparer des interventions auprès de diverses instances (conseil municipal, conseil de rivage, comité syndical).

Thierry Démarest rappelle que le sujet de l'extension de la réserve naturelle nationale est évoqué depuis de nombreuses années. Lors de la constitution du dossier scientifique pour l'extension de la réserve en 2002 sur 20 hectares, il y avait déjà eu un point expliquant l'intérêt du massif dunaire à l'échelle nationale et son caractère exceptionnel. La discussion n'est pas récente, le sujet de l'extension de la réserve doit être lancé.

Monsieur le Sous-préfet enjoint la conservatrice de préparer pour le prochain comité en 2025 une présentation des enjeux et de la plus value d'une extension de la réserve naturelle sur le massif dunaire.

- Étude de fréquentation et d'appropriation de la réserve

Suite à la présentation de l'étude de fréquentation de la réserve, Mme Laprend interroge la conservatrice sur les aménagements qui seront réalisés tels que la création d'un nouvel observatoire ou la mise en place de bancs. Marie-Léa Travert indique que la réserve naturelle nationale est localisée au sein d'un site classé, et que, si le comité vote pour installer des aménagements supplémentaires, ils ne seront pas installés avant 2026. Thierry Démarest rappelle que nous sommes dans un milieu naturel à préserver, où il convient d'éviter de trop aménager. Les aménagements et la fréquentation générée peuvent être source de dérangement pour l'avifaune. Il y a un risque de voir les effectifs d'oiseaux diminuer. Florence Magliocca interroge la conservatrice pour savoir s'il existe actuellement des problèmes de capacité dans l'observatoire actuel qui justifieraient la nécessité d'installer un second observatoire. Marie-Léa Travert ne le sait pas. Sandrine Vasseur ne se dit pas favorable à l'installation de bancs. Florence Magliocca indique qu'il est possible d'utiliser des troncs d'arbres à la place des bancs. Elle souligne également qu'une actualisation des panneaux informatifs au sein de la réserve sera à faire. Thierry Démarest interroge la conservatrice pour savoir si le tableau d'observation et de comptage des oiseaux est toujours installé à l'observatoire. Marie-Léa Travert indique que celui-ci est effacé.

Mme Laprend rappelle que l'Opération Grand Site La Hague prévoit la rénovation du sentier d'interprétation aux Pierres Pouquelées avec un point d'étape sur la présentation de Vauville.

Sandrine Vasseur indique qu'il pourrait être installé un dispositif de caméra à l'extérieur de la réserve pour montrer la mare. Thierry Démarest insiste sur le fait que les réserves naturelles sont des espaces de déconnexion.

Enfin, le passage du public doit être canalisé, notamment en haut de dune. Said El Mankouch du Symel indique que du monofil pourrait être utilisé pour éviter les passages sauvages.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun membre du comité ne souhaitant intervenir davantage, la réunion se termine à 16 heures 30.

Le Sous-préfet de Cherbourg,



Jean RAMPON